

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 janvier 2012

Présents : WEBER Michaël, PEIFER Fabien, LENHARD Antoine, SEIBERT Claude, RAUCH Fabien, GUERBEUR Thierry, BRENON Jean-Jacques, MEHLINGER Denis, BEHR Valérie, GUYON Valérie, WENDLING Thierry.

Absents excusés : RAUCH Gilbert (procuration à BRENON Jean-Jacques), STOCK Marie-Laure (procuration à LENHARD Antoine), BESCH Thilo (procuration à WENDLING Thierry).

1° Approbation du procès-verbal de la réunion de 25 novembre 2012.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir débattu,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2012.

Résultats du vote : 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstention.

2° Finances – Décisions modificatives.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. Claude SEIBERT, Adjoint au Maire,

Vu le Budget Primitif Général M14 de l'exercice 2011, adopté en date du 08 avril 2011 par le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11,

Considérant qu'il convient de réajuster les prévisions budgétaires,

Après en avoir délibéré,

Décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget général de l'exercice 2011 :

CREDITS A OUVRIR				
CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
66	66111		Intérêts des emprunts et dettes	+ 200,00 €
TOTAL				+ 200,00 €

CREDITS A REDUIRE				
CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
012	6451		Cotisations à l'URSSAF	- 200,00 €
TOTAL				- 200,00 €

Résultats du vote : 11 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.

3° Personnel communal – Rémunérations des heures complémentaires et supplémentaires.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. Claude SEIBERT, Adjoint au Maire,

Vu que les agents municipaux peuvent être amenés à effectuer des heures complémentaires et/ou supplémentaires,

Considérant que ces heures seront rémunérées,

Après en avoir délibéré,

Décide que les heures complémentaires et/ou supplémentaires seront rémunérées.

Résultats du vote : 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4° Demandes de subventions.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. Antoine LENHARD, Adjoint au Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

a) Amicale des secrétaires de mairie

Vu les demandes de subventions émanant de l'Association française des sclérosés en plaques et de l'Amicale des Secrétaires de Mairie de la Région de SARREGUEMINES,

Après en avoir délibéré,

Décide d'allouer une subvention d'un montant de 50,00 € à l'Amicale des Secrétaires de Mairies.

Résultats du vote : 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

b) Amicale des élus et du personnel

Vu la demande de subvention émanant de l'Amicale des Elus et du Personnel,

Après en avoir délibéré,

Décide d'allouer une subvention d'un montant de 500,00 €.

Résultats du vote : 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

c) Collège Jean Jaurès

Vu les demandes de subventions émanant du Collège Jean Jaurès pour des participations financières pour un séjour linguistique en Angleterre et un séjour ski,

Considérant que la commune est en charge du seul enseignement primaire, l'enseignement secondaire étant de la responsabilité du Conseil Général de la Moselle,

Après en avoir délibéré,

Décide de ne pas accorder de participation.

M. SEIBERT Claude ne prend part ni aux débats, ni aux votes.

Résultats du vote : 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5° Attribution de travaux – Remplacement des fermetures au FSE.

Point ajourné.

6° Prime de Noël 2011 – Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. Antoine LENHARD, Adjoint au Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la subvention allouée à l'Amicale des sapeurs-pompiers de WIESVILLER au titre des vacances pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers domiciliés dans la commune,

Considérant que des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) issus de la commune sont en formation au Centre Principal de Secours de SARREGUEMINES,

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer ces vacations à ces JSP sur le même principe,

Après en avoir délibéré,

Décide d'accorder aux Jeunes Sapeurs-Pompiers inscrits au Centre Principal de Secours de SARREGUEMINES, les subventions suivantes :

✓ DZIEDZINSKI Jonathan :	151,50 €,
✓ KREMER Quentin :	160,50 €,
✓ REICH Quentin :	151,50 €.

Résultats du vote : 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

7° Sapeurs pompiers – Octroi de subvention.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. Antoine LENHARD, Adjoint au Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de WOELFLING LES SARREGUEMINES au titre des cotisations à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Moselle pour les années 2010 et 2011,

Après en avoir délibéré,

Accorde la somme de 357,30 € correspondant aux cotisations de l'année 2010,

Accorde la somme de 341,75 € correspondant aux cotisations de l'année 2011,

soit une subvention globale de 699,05 €.

Résultats du vote : 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.